



JOURNAL OFFICIEL District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- Informations Diverses
- Info Extrait PV Commission de Discipline du 22.02.2018
- Info PV Commission de Discipline des 15.02.2018 & 20.02.2018
- PV Commission d'Arbitrage du 16.01.2018
- PV Commission Prévention, Médiation et Education du 21.02.2018
- PV Commission d'Organisation des Compétitions du 20.02.2018
- Informations Techniques
- Informations Calendriers



RAPPEL RELEVÉS COMPTA

Dans ce numéro, la liste des clubs n'ayant pas encore réglé le relevé N°34 au 30.01.2018 à la date d'échéance de paiement du **mardi 20 février 2018**

Les paiements par chèque doivent être adressés au Service Comptabilité à MONTRY



TIRAGE DE COUPE PUBLIC

Le tirage de coupe toutes catégories se déroulera le jeudi 08 mars 2018 à 18H30 au District à MONTRY



CANDIDATURES FINALES 77 & COMITÉ

Le club d'accueil devra disposer de 2 terrains de foot à 11 classés 5 (pelouse et/ou synthétique) et de 8 vestiaires joueurs minimum.

Un des deux terrains devra disposer d'un éclairage pour les rencontres du vendredi soir.

Ces finales se dérouleront courant juin : les vendredi 08 au soir, samedi 09 et dimanche 10 toute la journée.

Les clubs souhaitant se porter candidats à l'organisation de ces coupes sont priés d'adresser :

- un courrier (à l'attention du Directeur Administratif – site de Montry)
- un courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr)

U13 FEMININES

En page intérieure, le tirage de la Coupe U13 Féminines du samedi 10 mars 2018

24 MARS 2018

3^{ème} édition du
DÉFI 77 POUR L'ENVIRONNEMENT

**NETTOYONS
1000 KM D'ACCOTEMENTS**



Inscrivez-vous !

www.defi77.defipourlenvironnement.org

MATCH AMICAL INTERNATIONAL

Retrouvez dans ce journal l'annonce de l'Association « Alefa Barea »



ALEFA BAREA

NECROLOGIE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Mr Léon VOGELER, dirigeant et membre du bureau du club de Brie Est FC depuis de nombreuses années.

Le District de Seine et Marne de Football adresse à ses proches ainsi qu'au club de Brie Est FC ses plus sincères condoléances.

Agenda du District

SECTEUR NORD

COMMISSION

Vendredi 23 février 2018

Commission du Statut de l'Arbitrage
18 heures 30

Mardi 27 février 2018

Commission des Statuts et Règlements
18 heures

-

Comité d'Appel chargé des Affaires
Courantes
19 heures

Jeudi 01 mars 2018

Commission de Discipline
18 heures

-

Commission Foot Animation
18 heures 30

Vendredi 02 mars 2018

Commission d'Organisation des
Compétitions
14 heures 30

-

Bureau du Comité Directeur
19 heures

SECTEUR SUD

COMMISSIONS

Mardi 27 février 2018

Commission d'Organisation des
Compétitions
18 heures 30

-

Commission de Discipline
18 heures 30

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 24 et 25 février 2018



M. Michel BORTOT
06.43.70.72.10

Relevés Clubs N°34 impayés

Ci-dessous, retrouvez la liste des clubs qui n'ont, à ce jour, pas encore réglé le relevé N°34 au 31.01.2018.

RAPPEL : la date limite de paiement était fixée au mardi 20 février 2018.

500264	Chelles et Cheminots AS
500615	Briard SC
500677	Chatelet en Brie
500715	Esperance Provins Sourdun
500718	Nangis ES
511189	Congis
520102	Cesson Vert Saint Denis ES
520809	Maisoncelles
522867	Montois CA
523412	Moussy le Neuf
524330	Jouarre
524700	Misy Villeneuve
524715	Mareuil
524730	Amicale du Bocage
525637	Portugais de Fontainebleau
527984	Saint Pathus
527992	Grande Paroisse US
529821	Croissy
530268	La Foret ES
530521	St Mard
531092	Pomponne
532128	Saint Germain Laval ESL
532704	Port MLV
533532	Crisenoy US
535520	Roissy Antillais
540835	Arc en Ciel US
541442	Bagneux Nemours Saint Pierre
544717	Provins MJC
544934	Jouy Ivron ES
545456	Presles en Brie FC
546205	Bresmont
546358	Everly FC

546364	Vaux le Penil La Rochette
547565	Champenois Mammesien Vernouce
549189	Champs Futsal
549874	Varredes
549910	Mormant SC
549942	La Houssaye
550327	Noisiel Futsal
550389	AS CAMPELIENNE
550643	Boissise Pringy US
551471	Roissy Futsal
551739	Chessy Futsal
551828	Turc FC Montereau
552935	Etoile Futsal Club Melun
553498	Reunionnaise Football AS
553581	Lizy Futsal
553717	Sengol
553720	Pays Biere
554236	Torcy Futsal
580480	Brie de Morins
580492	Le Mee Futsal
580580	Franco Turque
580983	Champs FC
581531	Espoir Melunais
581732	Avon Futsal
581850	Savigny Foot 77 Sporting
581948	Lien de Senart
582120	Petit Morin US
582253	Cannes Ecluse CS
582348	Chalautre La Grande FC
582492	Villiers St Georges FC
681919	SNIE
840995	Supporters Parisiens FC Nantes

Match amical international

MADAGASCAR - KOSOVO



L'Association « Alefa Barea » est à la recherche d'un complexe sportif afin d'accueillir la rencontre amicale internationale MADAGASCAR – KOSOVO.

Cette rencontre aura lieu le samedi 24 mars 2018 (date du calendrier FIFA).

Le stade d'accueil devra répondre aux critères suivants :

- Desserte : être accessible en RER et en bus
- Capacité : de 3000 à 8000
- Type de terrain : terrain en herbe

Les clubs intéressés pour recevoir cet évènement doivent faire parvenir au District un devis qui sera ensuite transmis à l'Association soit :

- Par courriel : secretariat@seineetmarne.fff.fr
- Par courrier postal : à l'adresse du site de MONTRY

L'Association possède déjà un agent de match, un service de sécurité et un service d'organisation.



Retour sur le 2^{ème} module de formation

Arbitres

Cette formation, qui s'est déroulée courant janvier au District à MONTRY, a été l'occasion de mettre en place, à l'échelle du département seine-et-marnais, pour la troisième fois la nouvelle formule d'apprentissage afin de découvrir l'arbitrage de façon ludique, interactive et pratique.

Ce module, comptant près de 25 candidats, était organisé sous la direction de Larbi BENCHEIKH, formateur 1^{er} degré et responsable du pôle formation de la CDA, accompagné de formateurs initiateurs : Ms ADAM, BOISSEAU, CHATELLIER, DELL ANGELA, GAC, MUZELLE, NIEGARDOWSKI, SALLAY et WATTIAU.

Au programme de ce stage, 7 modules abordant tous les aspects de la fonction : 3 modules de terrain, 3 modules théoriques et un module administratif (FMI – rapport ...) et un examen final afin de valider les nouvelles connaissances théoriques des candidats.

Cette formation a été essentiellement axée sur la pratique de l'arbitrage et non sur l'apprentissage théorique des lois du jeu. Les candidats ont pu se mettre dans la peau de l'arbitre à travers des ateliers vidéo et des séances terrain (coup de sifflet – gestuelle – déplacements – fonction d'arbitre assistant). Cette méthode se veut également ludique par la mise en place de jeux de cartes et interactive par le visionnage d'images et d'actions sur lesquelles les candidats ont dû prendre leur décision en temps réel.

Place maintenant aux prestations pratiques !!





Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

EXTRAIT PROCÈS VERBAL du jeudi 22 février 2018

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT

Match 19410063
Pays Crécois 1– Brie Nord 1
Seniors D2 Nord groupe B du 18/02/2018

Match 20323465
St Mard 1 – FC Cosmo/Mareuil 1
U17 D3 Poule Montée du 04/02/2018



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du jeudi 15 février 2018

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

INSTRUCTION

Match 19409488
Claye Souilly 2 – FC Brie Est 1
Seniors D1 Nord du 10/12/2017

CHAMPIONNAT

Match 19410138
Val de France 2 – Ferté S/J 1
Seniors D2 B du 04/02/2018

Match 19410141
Ozoir 2 – Le Pin Villevaudé
Seniors D2 B du 04/02/2018

DEMANDE DE RAPPORT

Match 20323465
St Mard 1 – FC Cosmo/Mareuil 1
U17 D3 Poule Montée du 04/02/2018

DOSSIERS EN INSTRUCTION

Match 19409468
Claye Souilly 2 – Gretz Tournan 1
Seniors D1 Nord du 12/11/2017

Match 19410143
Dammartin 1 – Roissy US 2
Seniors D2 B du 04/02/2018



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mardi 20 février 2018

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT

MATCH N° 19432596
RC FONTAINEBLEAU 1 / ENT LONGUEVILLE 1
SENIORS D1 SUD du 04/02/2018

MATCH N° 19913516
FC VAUX LE PENIL – LA ROCHETTE 5 / REAU SL 5
CDM D2 SUD du 04/02/2018

MATCH N° 19435775
US AVONNAISE 11 / PAYS DE BIÈRE 11
VETERANS D1 SUD du 04/02/2018

MATCH N° 19915798
US CHATELET EN BRIE 1 / FC CHEVRY COSSIGNY 2
SENIORS D4 SUD du 18/02/2018

MATCH N° 19438300
RC FONTAINEBLEAU 2 / ES SAINT GERMAIN LAVAL 1
U15 D1 SUD du 17/02/2018

MATCH N° 19432548
US PONTIERRY 1 / ES CESSON VSD 2
SENIORS D1 SUD du 18/02/2018

COUPES

MATCH N° 20268531
HERICY VULAINES 5 / FC DAMMARIE 5
CDM SUD COUPE 77 du 18/02/2018



Commission Départementale d'Arbitrage

PROCÈS VERBAL du vendredi 16 février 2018

Section Administrative

Animateur : Sylvain BOISSEAU

Présents : Alain BUITRON - Dominique CHATELLIER - Pierre GAC.

Assiste : Larbi BENCHEIKH (Président CDA)

Ouverture de la séance : **18h00**.

ORDRE DU JOUR

Rappels aux Arbitres Officiels :

Règlements des compétitions :

- Il est prescrit de bien appliquer les règlements spécifiques de chaque compétition, concernant par exemple le nombre de joueurs remplaçants lors des matchs de coupe.
- Tous les règlements sont accessibles sur le site internet du District de Seine-et-Marne, rubrique DOCUMENTS, puis STATUTS & RÈGLEMENTS et enfin RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS.

Fiches de frais d'arbitrage :

- Les fiches de frais d'arbitrage sont soumises à contrôle (kilométrage indiqué, match qui a effectivement débuté, fiche dûment complétée, etc.).
- Les arbitres doivent bien indiquer leur ville de résidence (celle officiellement communiquée aux instances) et saisir le nombre de kilomètres indiqué sur la désignation.
- **La note de frais est à envoyer par l'arbitre dès le lundi, et au plus tard dans les 72 heures suivant la rencontre. Pour les envois par fax ou par courrier, la note de frais est à envoyer à Montry.**

Feuille de Match Informatisée :

- Le cas échéant, il est prescrit de bien indiquer, dans les **observations d'après match**, toutes les exclusions prononcées.

Blessure / Maladie :

En cas de blessure ou de maladie contractée avant ou après la rencontre, l'Arbitre doit :

- Avertir la CDA le plus rapidement possible (**par courriel sur l'adresse mail officielle CDA 77**).
- Transmettre à la CDA – dans les 72 heures - un certificat médical justifiant l'empêchement et mentionnant la durée de l'arrêt.
- **Saisir une indisponibilité sur MyFFF correspondant à la durée effective d'arrêt.**

1. COURRIERS

1.1. ARBITRES

Nuno RIBEIRO : mail du 19/01/2018. Conséquences tests physiques. **Pris note.**

Jimmy MELUT : mail du 22/01/2018. Accès désignations MyFFF. **Pris note.**

Fabien CAZOT : mail du 23/01/2018. Disponibilité. **Pris note.**
Clément DAUMAS : mail du 24/01/2018. Disponibilité. **Réponse apportée par SCDA.**
Patrick VACHE : mail du 24/01/2018. Informe la CDA qu'il mettra un terme, en fin de saison, à sa carrière d'arbitre officiel du District de Seine-et-Marne. La Commission remercie M. VACHE pour l'ensemble des services rendus à l'arbitrage seine-et-marnais.
Sofiane RAHMI : mail du 29/01/2019. Nouvel écusson. **Réponse apportée par SCDA.**
Noam LEGROS (Candidat arbitre) : mail du 29/01/2018. Changement de numéro de téléphone. **Pris note.**
Tony HAMOUD : mail du 31/01/2018. Accès stade. **Pris note.**
Abdraham SEDEF : mail du 31/01/2018. Nouveau Relevé d'identité Bancaire. **Pris note.**
Ghislain CLERGEOT : mail du 30/01/2018. Désignations. **Pris note.**
Olivier MENDY : mail du 30/01/2018. Demande de transfert de dossier arbitrage. La Commission remercie M. MENDY pour l'ensemble des services rendus à l'arbitrage seine-et-marnais.
Arnaud GERARD : mail du 30/01/2018. Kilométrage désignations. **Pris note.**
Clément DAUMAS : mail du 30/01/2018. Frais d'arbitrage non réglés. **Réponse apportée par Service Comptabilité.**
Sidi Hamed ZEMMOURI : mail du 13/02/2018. Frais d'arbitrage non réglés. **Réponse apportée par Service Comptabilité.**
Florian SEROUART : mail du 29/01/2018. Demande d'information « SECTIONS SPORTIVES PERF ARBITRAGE ». **Réponse apportée par SCDA.**
Abdel-Havid ALEM : mail du 29/01/2018. Règlements compétitions coupes 77.
Arnaud GERARD : mail du 05/02/2018. Confirmation adresse postale. **Pris note.**
Yann COHEN : mail du 05/02/2018. Règlement frais arbitrage. **Pris note.**
Rachid KOHLI : mail du 05/02/2018. Désignations. **Pris note.**
Yannig DEMETZ : mail du 12/02/2018. Désignations. **Pris note.**
Samuel AVENEL : mail du 05/02/2015. Sanction administrative suite déconvocation du 14/01/2018. **Réponse apportée par SCDA.**
Theo VERGUCHT : mail du 05/02/2018. Accès désignations MyFFF. **Réponse apportée par SCDA.**
Jean-Pierre LEQUA : mail du 06/02/2015. Suite absence match du 04/02/2018. **Réponse apportée par SCDA.**
Abdelali DEFAA : mail du 08/02/2018. Justificatif professionnel. **Pris note.**
Scotty William DIANDA : mail du 15/02/2018. Justificatif déconvocation. **Pris note.**
Sofien HOUAMED : mail du 15/02/2018. Justificatif déconvocation + indisponibilité du 15/02 au 08/03/2018. **Pris note.**
Florian GUILLOT : mail du 14/02/2018. Frais d'arbitrage non réglés. **Pris note.**
Adil NOURO : mail du 15/02/2018. Disponibilité Challenge Futsal. **Pris note.**
Noël PROTIN : mail du 14/02/2018. Frais d'arbitrage non réglés. **Pris note.**

1.2. CRA - LPIFF - FFF

- Journaux Numériques LPIFF N°466/467/468/469.
- Mail CRA du 25/01/2018. Enquête « CDDRFA » par DTA. **Réponse apportée par PCDA.**
- Mail CRA du 31/01/2018. Demande arbitres de touche Match U19 R3 Poule A. **Pris note.**
- Mail CRA du 30/01/2018. Compte rendu Section Jeunes Arbitres : résultats pré-sélection candidature JAF du samedi 13 janvier 2018. **Pris note.** La CDA félicite les jeunes arbitres seine-et-marnais sélectionnés et convoqués pour le stage supérieur des samedi 24 et dimanche 25 février.
- Mail CRA du 01/02/2018. Demande Arbitres de touche. **Pris note.**
- Mail CRA du 01/02/2018. Journée du 11/02/18 - Délégation CDA désignations U17 R2. **Pris note.**
- Mail CRA du 01/02/2018. RAPPEL - Journée du 18/02/18 - SENIORS R4 - Poule C. **Pris note.**
- Mail CRA du 08/02/2018. Report des rencontres régionales. **Pris note.**
- Mail CRA du 15/02/2018. Janvier 2018 changement de club Seine-et-Marne. **Pris note.**
- Mail CRA du 14/02/2018. Absences décembre 2017. **Pris note.**
- Mail CRA du 16/02/2018. Arrêt arbitrage Arbitre JAR2. **Pris note.**
- Mail FFF du 16/02/2018. Opération emailing « devenir arbitre féminine ». **La CDA fera le nécessaire.**

1.3. DIVERS

M. Baptiste COUOT (Arbitre District de Seine-et-Marne saison 2016/2017) :

Email du 04/02/2017 de M. Baptiste COUOT, arbitre D4 (club d'appartenance 527727 SERVON F.C.), qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2017/2018.

La Section,

Conformément à l'application du Règlement Intérieur de la CDA :

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons professionnelles,

Considérant que le dossier de renouvellement a été effectué (demande de licence + dossier médical),

La Commission lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2017/2018.

M. COUOT ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2018 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2018/2019.

Transmet une copie de la présente information au club de SERVON F.C.

M. Cyril GUEUCIER (Arbitre District de Seine-et-Marne saison 2016/2017) :

Email du 24/01/2018 de M. Cyril GUEUCIER, arbitre D4 (club d'appartenance 551942 F. C. OZOIR 77), qui sollicite une reprise de l'arbitrage pour la saison 2017/2018.

La Section,

Conformément à l'application du Règlement Intérieur de la CDA :

Considérant que M. GUEUCIER a régulièrement passé le test théorique obligatoire le 09/12/2017,

Considérant qu'au 15/12/2017, M. GUEUCIER n'avait pas renouvelé son dossier médical,

Considérant que M. GUEUCIER n'a pu, de fait, être régulièrement convoqué aux tests physiques obligatoires à subir avant la date butoir du 15 décembre de la saison en cours,

Considérant qu'à la date du 15/12/2017 M. GUEUCIER n'avait régularisé sa situation au regard des tests physiques obligatoires,

Considérant que la licence de M. GUEUCIER a été enregistrée le 14/12/2017,

Considérant en outre que le dossier médical de M. GUEUCIER a été validé le 26/01/2018,

Considérant que le dossier de renouvellement a été effectué (demande de licence + dossier médical) avant le 31/01/2018,

Décide, en application du règlement intérieur de la CDA, de ne pas désigner officiellement M. GUEUCIER avant le 30/06/2018.

Par application des dispositions de l'article 10 du R.I de la CDA, M. GUEUCIER est comptabilisé au sein de l'effectif arbitral du District de Seine-et-Marne.

Transmet une copie de la présente information au club de F. C. OZOIR 77.

1.4. OBSERVATEURS

Néant.

1.5. DISTRICT SEINE-ET-MARNE DE FOOTBALL

- PV de Discipline du 24/01/18. **Pris note.**
- PV Discipline 18.01.18. **Pris note.**
- Mail du 30/01/2018. Copie courriel adressé au club de LE MEE SPORTS. **Vu.**
- PV Discipline 25.01.18. **Pris note.**
- PV Discipline du mardi 30 janvier 2018. **Pris note.**
- Information suite demande arbitre officiel match U15 club de MORET VENEUX LES SABLONS FC. **Pris note.**
- Mail du 09/02/2018. Conventions d'Objectifs 2018/2021. **Pris note.**
- PV CDPME du 15 Février 2018. **Pris note.**
- PV Discipline 08.02.18. **Pris note.**
- PV de la commission de discipline en date du 13/02/18. **Pris note.**

1.6. CLUBS

- **NANTEUIL LES MEAUX AS** : mail du 20/01/2018. Candidat Arbitre Module 2. **Vu.**
- **LE MEE SPORTS** : mail du 20/01/2018. Clé vestiaire. **Vu.**

- **FOOTBALL CLUB OZOIR** : mail du 24/01/2018. Situation Arbitre M. Cyril GUEUCIER. **Réponse apportée par SCDA.**
- **CLAYE SOUILLY SPORTIF** : mail du 25/01/2018. Candidature M. VACHE Patrick. **Vu.**
- **LOING FCI** : mail du 25/01/2018. Règlement frais arbitrage. **Vu.**
- **PAYS FONTAINEBLEAU** : mail du 31/01/2018. Licences très jeunes arbitres. **Vu.**
- **LONGUEVILLE STE COLOMBE ST LOUP DE NAUD SOISY BOUY** : mail du 02/02/2018. Désignation arbitre. **Vu.**
- **FOOTBALL CLUB OZOIR** : mail du 04/02/2018. Arrêts médicaux CYRIL GUEUCIER. **Vu.**
- **ESPOIRS MELUNAIS** : mail du 08/02/2018. Absence arbitre officiel. **Vu.**
- **LONGUEVILLE STE COLOMBE ST LOUP DE NAUD SOISY BOUY** : mail du 12/02/2018. Désignation arbitre. **Vu.**
- **FONTENAY TRESIGNY AS** : mail du 15/02/2018. Situation Arbitre Officiel. **Vu.**

1.7. DEMANDES D'ARBITRES OFFICIELS

- **AMICALE MONTEREAU** : mail du 06/02/2018. **Pris note.**
- **BRIE EST FOOTBALL CLUB** : mail du 23/01/2018. **Pris note.**
- **BRIE EST FOOTBALL CLUB** : mail du 25/01/2018. **Pris note.**
- **BRIE EST FOOTBALL CLUB** : mail du 26/01/2018. **Pris note.**
- **BRIE EST FOOTBALL CLUB** : mail du 31/01/2018. **Pris note.**
- **BUSSY SAINT GEORGES FC** : mail du 29/01/2019. **Pris note.**
- **CHAMPS SUR MARNE AS** : mail du 30/01/2018. **Pris note.**
- **CHELLES ET CHEMINOTS AS** : mail du 05/02/2018. **Pris note.**
- **CLAYE SOUILLY SPORTIF** : mail du 22/01/2018. **Pris note.**
- **EMERAINVILLE FC** : mail du 01/02/2018. **Pris note.**
- **FRATERNELLE SPORTIVE ESBLY FOOTBALL** : mail du 21/01/2018. **Pris note.**
- **GATINAIS VAL DE LOING F.C.** : mail du 30/01/2018. **Pris note.**
- **LE MEE SPORTS** : mail du 30/01/2018. **Pris note.**
- **LE PIN VILLEVAUDE AS** : mail du 05/02/2018. **Pris note.**
- **LE PIN VILLEVAUDE AS** : mail du 24/01/2018. **Pris note.**
- **LOGNES US** : mail du 21/01/2018. **Réponse apportée par SCDA.**
- **MORET VENEUX LES SABLONS FC** : mail du 06/02/2018. **Pris note.**
- **MORET VENEUX LES SABLONS FC** : mail du 24/01/2018. **Pris note.**
- **MORET VENEUX LES SABLONS FC** : mail du 31/01/2018. **Pris note.**
- **MORET VENEUX LES SABLONS FC** : mail du 15/02/2018. **Pris note.**
- **PORTUGAIS PONTAULT COMBAULT SC** : mail du 05/02/2018. **Pris note.**
- **ROISSY EN BRIE US** : mail du 24/01/2018. **Pris note.**
- **ROZAY EN BRIE SO** : mail du 31/01/2018. **Pris note.**
- **VAL DE FRANCE FOOTBALL** : mail du 25/01/2018. **Pris note.**
- **VILLEPARISIS U.S.MUNICIPALE** : mail du 06/02/2018. **Pris note.**

Compétitions officielles :

La Section chargée de la désignation des Arbitres met tout en œuvre pour satisfaire les demandes sur les rencontres officielles, en fonction de la disponibilité des effectifs.

2. SITUATION DES EFFECTIFS

2.1. BLESSURES

Email du 25/01/2018 de M. BEN MANSOUR Sofiane, arbitre D4, informant de son arrêt pour 3 semaines à la date du 23/01/2018. Certificat médical fourni.

Email du 29/01/2018 de M. DEBRESNE Bruno, arbitre AD2, informant de son arrêt pour 2 semaines à date. Certificat médical fourni.

Email du 30/01/2018 de M. BUITRON Alexis, arbitre JAD, informant de son arrêt jusqu'au 20/02/2018. Certificat médical fourni.

Email du 02/02/2018 de M. CAMPOS SUAREZ Alvaro, arbitre D4, informant de son arrêt pour 1 mois à la date du 30/01/2018. Certificat médical fourni.

La Section prend note de ces courriels, souhaite un complet rétablissement aux arbitres et transmet aux sections désignations et observations.

2.2. MUTATIONS

Néant.

2.3. REPRISE DE L'ARBITRAGE

Email du 26/01/2018 de M. EL QANDILI Zouhir, arbitre D4, informant de sa reprise de l'arbitrage. Certificat médical remis.

La section prend note et transmet aux sections désignations et observations.

3. APPLICATION DU R.I. DE LA C.D.A.

ANNEXE 5 :

Conformément à l'annexe 5 du Règlement Intérieur et après étude de la situation, la Section prend les décisions suivantes :

3.1. DECONVOICATIONS

NOM	PRENOM	DATE MATCH	DECISION CDA
DIANDA	Scotty William	DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018	-2 points
GAMARD	Donovan	SAMEDI 3 FÉVRIER 2018 - 14:00	1 match de non désignation
HADJEMI	Mohand-Cherif, Riyane	DIMANCHE 28 JANVIER 2018 - 13H00	1 match de non désignation
RAJI	Emilien	DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018 - 15:00	-4 points
SARR	Assane	DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018 - 15H00	1 match de non désignation

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa publication dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

3.2. ABSENCES

NOM	PRENOM	DATE MATCH	DECISION CDA
CAKIR	Ahmet	VENDREDI 2 FÉVRIER 2018 - 20:30	2 matchs de non-désignation
IKOUMBA IKOUMBA	Martin	DIMANCHE 28 JANVIER 2018 - 09:30	2 matchs de non-désignation
IKOUMBA IKOUMBA	Martin	SAMEDI 27 JANVIER 2018 - 15:30	2 matchs de non-désignation
ISMAEL	Joel	DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017 - 15:00	2 matchs de non-désignation
LEQUA	Jean-Pierre	DIMANCHE 4 FÉVRIER 2018 - 09H30	2 matchs de non-désignation

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa publication dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

3.3. RETARDS

Néant.

3.4. REPRISE DE DOSSIERS

HANACHI Hedi, arbitre D1.

Après étude des nouvelles pièces versées au dossier, la Section rétablit dans ses droits M. HANACHI Hedi et **annule le Malus de 5 points** qui lui avait été infligé lors de sa réunion du 15/12/2017.

Cette décision peut faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

3.5. MANQUEMENTS ADMINISTRATIFS

HOUAMED Sofien, arbitre JAD.

Motif : Déconvocation tardive pour le 18/02/2018 et indisponibilité pour 3 semaines du 15/02 au 08/03/2018 non déclarée sur MyFFF.

1 match de non désignation et malus de -5 points.

TAHIRI Mustapha, arbitre D2.

Absence de rapports sur la rencontre suivante :

COUPE 77 SENIORS : 20268511 AS LIEUSAIN 1 / CHELLES 1 - 28/01/18.

Malus de -5 points.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa publication dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

3.6. CONCERNANT LES ARBITRES DE DISTRICT MIS A LA DISPOSITION DE LA C.R.A.

Néant.

3.7. AUDITIONS

Néant.

4. COMMUNICATION AVEC LA C.D.A.

4.1. COMMUNICATION REGLEMENTAIRE AVEC LA C.D.A ET/OU LE SERVICE ARBITRAGE

Il faut utiliser l'adresse mail officielle de la CDA 77.

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

Une question posée à un référent reste dans le cadre de la relation arbitre / référent.

Le référent pourra s'il le juge nécessaire par la suite saisir la Commission.

Le téléphone portable de la CDA n'est à utiliser qu'en cas d'urgence (blessure ou maladie « de toutes dernières minutes » par exemple).

Rappel des procédures de transmission :

- **Frais d'arbitrage : comptabilite@seineetmarne.fff.fr + adresse mail officielle CDA 77**
- **Rapport d'arbitrage : secretariat@seineetmarne.fff.fr + adresse mail officielle CDA 77**

Le délai d'envoi des rapports est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

La note de frais est à envoyer par l'arbitre dès le lundi, et au plus tard dans les 72 heures suivant la rencontre.

Feuille de Match Informatisée (F.M.I) :

La Section Administrative rappelle à l'ensemble des arbitres officiant sur les rencontres pour lesquelles l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) est effective "qu'il est OBLIGATOIRE d'adresser un rapport en cas de non-utilisation de la F.M.I".

Les manquements constatés à effet de ce jour seront sanctionnés en application de l'annexe 5 du Règlement Intérieur de la C.D.A.

4.2. FORMALITES ET CONSIGNES ADMINISTRATIVES (EXTRAIT ANNEXE 3 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CDA) – RAPPELS

Indisponibilités :

A adresser au minimum 15 jours avant la date d'indisponibilité.

Saisie à effectuer via votre compte MyFFF disponible sur le site www.fff.fr

A moins de 15 jours d'indisponibilité définie, toute demande spécifique doit se faire obligatoirement PAR ECRIT.

Par principe, un arbitre qui ne s'est pas déclaré indisponible est de fait désignable par la CDA.

Déconvocation :

A moins de 15 jours d'indisponibilité, toute indisponibilité devient une déconvocation.

Toute déconvocation envoyée sans document justificatif fait l'objet d'un traitement administratif par la C.D.A.

L'Arbitre dispose de 3 jours (= 72 heures) pour fournir toutes pièces justificatives et nécessaires pour le traitement de son dossier par la C.D.A.

Modalités de remboursement des frais d'arbitrage :

La note de frais est à envoyer par l'arbitre à comptabilite@seineetmarne.fff.fr (+copie impérative à la CDA) dès le lundi, et au plus tard dans les 72 heures suivant la rencontre.

Pour les envois par fax ou par courrier, la note de frais est à envoyer à Montry.

Seuls les documents parfaitement lisibles seront traités.

Les arbitres doivent remplir rigoureusement leur feuille de frais (toutes les rubriques doivent être amorties : numéro du match, compétition, date, etc.).

Conformément au fonctionnement comptable du district, toutes les feuilles de frais doivent impérativement parvenir avant le 30.06 de chaque saison, date de la clôture comptable.

Blessure / Maladie :

En cas de blessure ou de maladie contractée avant ou après la rencontre, l'Arbitre doit :

- Avertir la CDA le plus rapidement possible (**par courriel sur l'adresse mail officielle CDA 77**).
- Transmettre à la CDA – dans les 72 heures - un certificat médical justifiant l'empêchement et mentionnant la durée de l'arrêt.

Absence / Retard / Match non joué ou arrêté :

Les Arbitres doivent immédiatement avertir la CDA en cas d'arrivée tardive au match, de problèmes rencontrés ou bien lors d'une rencontre arrêtée, qu'elle qu'en soit le motif (**par courriel sur l'adresse mail officielle CDA 77**).

Demandes d'explications :

Un arbitre qui fait l'objet d'une demande d'explications dispose de 72 heures pour fournir sa réponse par retour de mail ou par télécopie. En l'absence de réponse dans les délais impartis, la Commission sera amenée à juger le dossier sur pièce.

4.3. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Ils sont disponibles dans la rubrique "DOCUMENT" de votre espace MyFFF :

- Fiche de frais Arbitre

- Rapport Arbitre
- Fiche de dé-convocation Arbitre
- Fiche absence Arbitre

Prochaine réunion de CDA : **16/03/2018 – 18h00.**

Arbitres à convoquer (à ce jour) :

Néant.

Fin de la réunion : **19h00.**



Commission Départementale d'Arbitrage

PROCÈS VERBAL du vendredi 16 février 2018

Présidence : Larbi BENCHEIKH

Secrétaire de la séance : Sylvain BOISSEAU

Présents : Claude ADAM - Alain BUITRON - Fabien EL MKELLEB - Olivier FREMIOT - Bernard MARMION - Denis MATEI - Michel NIEGARDOWSKI - Patrick OSSET - Patrick PHILIPPE - Jean-Marie ROBY - Alain WATTIAU - Dominique CHATELLIER - Fabrice ZANNIER - Xavier GUILLUCQ.

Absents excusés : Cyril DELL'ANGELA - Pierre GAC - Stéphane SALLAY - Daniel POILLON - Djilali BENSADOK - David MUZELLE - Florent MARMION - Mickaël HADJADJ - Jean-Marc PRIGENT - Ludovic VANTYGHM (Comité Directeur) - Jean-Marie RENAUD (Comité Directeur).

Assiste : Laurent LITRE (observateur en arbitrage).

Ouverture de la séance : **19h00.**

Site : Montry.

La CDA présente ses sincères condoléances à Olivier FREMIOT suite au décès de son papa.

ORDRE DU JOUR

Approbation du dernier procès-verbal

Le Président soumet à l'approbation de la CDA le PV de la réunion n°7 du 11.01.2018. Le PV est adopté avec les remarques formulées.

Réception des Arbitres

M. Aziz TAMMANE :

M. TAMMANE est reçu par la CDA à sa demande consécutivement à son absence aux différentes sessions du test théorique.

Après avoir pris bonne note des explications données par M. TAMMANE, la CDA lui apporte les précisions réglementaires d'usage.

M. Sébastien PIQUIONNE :

La CDA avait souhaité l'entendre consécutivement à des écrits désobligeants et irrespectueux.

N'ayant pu être auditionné le 11/01/2018, M. PIQUIONNE était de nouveau convoqué le 09/02/2018.

Constatant son absence non excusée, la CDA demande à M. PIQUIONNE de se manifester auprès d'elle pour convenir d'un nouvel entretien.

En attendant, et conformément aux dispositions de son règlement intérieur, M. PIQUIONNE reste positionné en situation de non désignation.

Transmet une copie de la présente information au club de NOISIEL F.C.

M. Cyril GUEUCIER (Arbitre Officiel District 77N Saison 2016/2017) :

M. GUEUCIER est reçu par la CDA à sa demande.

Après avoir pris bonne note des explications données par M. GUEUCIER concernant sa situation, la CDA lui apporte les précisions réglementaires d'usage.

M. Mehdi ATTIK (Arbitre Officiel District 77N Saison 2016/2017) : présent

M. ATTIK est reçu par la CDA à sa demande.

Après avoir pris bonne note des explications données par M. ATTIK concernant sa situation, la CDA lui apporte les précisions réglementaires d'usage.

En outre, la CDA rappelle à M. ATTIK qu'elle s'est déjà positionnée via la mention portée au PV de sa réunion du 19/01/2018.

Courriers et/ou messages des Arbitres ou des Instances

La CDA prend note des courriers et/ou messages ci-après.

- Demande d'autorisation pour officier sur des matches amicaux. A ce titre, la CDA rappelle le nécessaire respect des Article 17. « Arbitrage - Match Officiel. » et Article 18. – « Arbitrage - Match Amical » du REGLEMENT SPORTIF GENERAL du District de Seine et Marne.
- Dé-convocation, indisponibilités, certificats médicaux et de reprise transmis à ce jour
- Demandes modification match Footclubs.
- Rapports d'arbitrage et frais d'arbitrage.
- Echanges dans le cadre de la Filière Arbitrage Régional 2017/2018.
- Demande de participation d'Arbitres officiels à des matchs amicaux.
- Echanges dans le cadre du renouvellement des dossiers médicaux et des licences arbitres pour la saison 2017/2018.
- Transmissions arrêtés municipaux (fermetures terrains).
- Transmissions bordereaux médicaux.
- Copie des convocations des Arbitres Officiels devant la Commission de Discipline du District.
- Echanges dans le cadre du Module 2 de formation des candidats Arbitre Foot à 11 des 20/21 + 27/28 Janvier 2018 (MONTRY).

Courriers des instances

District Seine et Marne de Football

- Mail du 02/02/2018. Nouveau modèle de présentation PowerPoint. Pris note

77 N / Commission Départementale Discipline

Représentants CDA en Commission Départementale de Discipline : Dominique CHATELLIER + Alain BUITRON.

Un point est effectué en séance sur la présence des Arbitres Officiels dûment convoqués en Commission Départementale de Discipline.

FMI : Dominique CHATELLIER rappelle la documentation obligatoire de la rubrique « observations d'après match » lorsque des exclusions sont prononcées.

Une observation est également formulée en séance à propos des conditions réglementaires pour auditionner les jeunes arbitres officiels mineurs.

77 N / Commission Départementale Appel Disciplinaire

Néant.

77 N / Technique / Foot Animation

Morgan FEVRIER : mails des 16/01 et 24/01/2018. Demande d'arbitres pour la Finale challenge Futsal + pour les Finales Festival et Challenges. Pris note. La CDA a fait le nécessaire.

Nicolas THIERRY : mail des 16/01 et 29/01/2018. Relance intervention formateurs CDA pour module arbitrage des 8 et 9/02. Pris note.

Larbi BENCHEIK informe la CDA que cette formation aura lieu les 15 et 16 mars 2018 à Montry.
La CDA valide en séance la désignation de Larbi BENCHEIKH, seul formateur 1er degré en arbitrage (exigence requise par le CDC de cette formation).

Marie CANOLLE : mail du 14/02/2018. Changement gymnase Challenge Futsal U13 du Samedi 17 Février 2018. Pris note. La CDA a fait le nécessaire.

La Section chargée de la désignation des Arbitres met tout en œuvre pour satisfaire les demandes sur les rencontres officielles, en fonction de la disponibilité des effectifs.

Informations générales du Président.

- Conventions d'Objectifs 2018/2021.
 - Formation « *initiateurs en arbitrage futsal* ».
 - La CDA félicite MM. Michel NIEGARDOWSKI et Alain WATTIAU pour la validation de leur module de formation d'initiateur en arbitrage foot à 11.
 - Comité Directeur du 19/01/2018 et du 02/02/2018 : Les points principaux sont évoqués en séance (Finales 77 = 8,9 et 10 juin 2018 ; mise en place d'un module de formation aux gestes qui sauvent).
 - Rappel aux observateurs des obligations leur incombant dans le cadre de leur mission.
 - Remise des écussons aux Arbitres nommés au Module 1 : Gloire LOUZOLO et à Theo VERGUCHT. Ces arbitres sont invités à se déplacer au siège du District à Melun pour venir retirer leurs écussons.
 - Représentants CDA en Commission Technique et vice-versa. La CDA valide en séance la désignation de Fabien EL MKELLEB.
-
- Suivi Référents CDA

Référent CDA Arbitres Départemental 1 : Larbi BENCHEIKH.
RAS.

Référent CDA Arbitres Départemental 2 : Xavier GUILLUCQ.
RAS.

Référent CDA Arbitres Assistants : Stéphane SALLAY.
RAS.

Validation en séance de la trame à utiliser et qui sera documentée d'ici la fin de saison par chacun des référents pour tous les arbitres D1, D2 et AAD.

Activités CDA pour Février et Mars 2018

- Réunion CDA section administrative = 16/03/2018.
- Regroupement Filière Arbitrage Régional N°7 = 09/03/2018 (date à confirmer).
- Réunion CDA = 09/03/2018 (Melun).
- Test théorique et test physique des candidats M1 = 30/03/2018.

La vie des Sections

Section « désignation des Arbitres »

Animation : Dominique CHATELLIER - Pierre GAC - Alain BUITRON

Un point est fait en séance sur les effectifs Arbitres 2017 / 2018 :

Catégories	Effectifs	
	Zone Nord	Zone Sud
D1	21	19

D2	12	16
D3	18	17
D4	19	15
AAD	13	5
JAD	36	12
Féminines	5	1
Foot Diversifié	11	12
Total	135	97

TOTAL = 232 Arbitres Officiels.

Bilan à date des indisponibilités :

Zone Nord : 373 indisponibilités depuis le début de la saison.

Zone Sud : 369 indisponibilités depuis le début de la saison

Désignations arbitres Futsal 77 :

RAS.

Désignation championnat U18 Futsal saison 2017/2018 :

RAS.

Interdistricts U14 garçons à Montry le 17/01/2018 à 15h00 :

HENNI ZOURGUI Florian - HADJÉMI Riyane - CHILARD Isabelle

Claude ADAM a représenté la CDA lors de cette manifestation. Remerciements.

Finales départementale FUTSAL :

- Finale U13

Dimanche 18 Février 2018 à Montereau-Fault-Yonne (Gymnase Jean Allasseur Rue Gué Pucelle) - 8h30 à 18h30.

La CDA a désigné MM. FLISSI – NOURO Adil – OUCHENE.

- Finale U11

Dimanche 18 Février 2018 à Bourron Marlotte (Gymnase Des Gatines - Allee De La Foret) - 8h30 à 18h30.

La CDA a désigné MM. GOMIS – HOUAMED Sofien – DIANDA.

Challenge Futsal U13 le 17/02/2018 :

Gymnase Georges Chanu - Roissy-en-Brie / 8h30 à 17h30

Encadrement : Frédéric RABELLE + Pierre BOISSEAU.

Arbitres : Killian COYARD – Thomas BERTHELOT.

Gymnase Du Cosec - Noisiel / 8h30 à 17h30

Encadrement : Christophe LE MINOUX.

Arbitres : Lucas ROMASKA – Amorel MODOUE.

Gymnase Guy Kappes - Lagny-sur-Marne / 8h30 à 13h30

Encadrement : Isabelle CHILARD.

Arbitres : Djilali NAOUFEL – Djibril KRIM – Erwan POTTIER.

La CDA remercie les arbitres en activité qui ont accepté d'encadrer les jeunes arbitres foot animation.

Futsal U11 du 03/03/18 (3 arbitres par gymnases si possible)

- Gymnase Du Nesles à Champs-sur-Marne.
- Gymnase des Templiers à Coulommiers.
- Gymnase à Saint-Souplets.

Section « tests physiques »

Animation : Stéphane SALLAY - Alain BUITRON

Test physique des candidats M1 + candidats stagiaires LPIFF = 30/03/2018

Ces tests physiques seront organisés à 20h00 à Montry.

Ces tests sont destinés aux candidats du module 1 de formation initiale et aux candidats stagiaires LPIFF 2018/2019.

Les Arbitres concernés seront convoqués par courriel.

Section « désignation des observateurs et suivi des observations pratiques »

Animation : Bernard MARMION

Suivi des observations à date Zones Nord + Sud :

Catégories	Observations Arbitres
D1	28/44 (Nord) +23/36 (Sud)
D2	17/24 (Nord) +15/24 (Sud)
D3	16/16 (Nord) + 13/16 (Sud)
D4	7/11 (Nord) + 10/10 (Sud)
AAD	AAD1 : 5/9 en LPIFF et 7/10 dans le 77 AAD2 : 7/10
JAD	16/17 (Nord) + 9/11 (Sud)

A cela, il faut ajouter les observations des candidats arbitres :

- Candidats Zone Nord : 14 observations dont 2 candidats non reçus.
- Candidats Zone Sud : 10 observations (0 échec).

Total à date = 200 observations (y compris 1 observation conseil).

Section « formation – perfectionnement - évaluation »

Animation : Larbi BENCHEIKH

Module 2 de formation des candidats Arbitre Foot à 11 = 20/21 + 27/28 jan. (Montry)

Formateurs CDA :

Messieurs Larbi BENCHEIKH, Claude ADAM, Sylvain BOISSEAU, Dominique CHATELLIER, Cyril DELL'ANGELA, Pierre GAC, David MUZELLE, Michel NIEGARDOWSKI, Xavier GUILLUCQ, Fabien EL MKELLEB, Stéphane SALLAY et Alain WATTIAU.

Remerciements à tous les membres de CDA qui se sont mobilisés.

Bilan :

36 Candidats inscrits à la formation.

29 Candidats ont suivi régulièrement les sessions de formation.

25 Candidats sont validés en théorie à l'issue de la formation.

La CDA adresse ses sincères félicitations aux candidats ci-dessous :

ABDOULAYE	Eloi
BENYANIA	Oussama
BOUNABI	Aziz
CARDOSO	Romain
CASTELLO	Cindy
GANI	Renaku
GUEI	Marc
LEBON	Nicolas
LEGROS	Noam
LEVEQUE	Aurélien

LOMPREZ	Zacharie
MAALIME	Adam
MINOTTI	Christophe
MOHAMED SBA	Yacine
PAPIN	David
PENON	Jonathan
RAGEYS	Eloi
ROLDAN	Mathieu
SEMAIL	Mourad
SOUDJAY	Mouhoussoine
TESSIER	Samuel
VALENTIN	Jessy
VOLIA	Cyril
ZORIGTBAATAR	Tengis

Les candidats validés en théorie seront vu sur le terrain pour leur observation pratique.

Test théorique des candidats M1 = 30/03/2018 à Montry

La CDA charge Alain WATTIAU et Michel NIEGARDOWSKI de préparer le contenu de ce test.
Un point d'avancement sera réalisé lors de la prochaine CDA du 09/03/2018.

Section « FUTSAL et Football Diversifié »

Animation : Patrick OSSET

Stage Technique de perfectionnement futsal du 17/02/2018 :

Lieu : Gymnase Des Capucins 19 Route de Voisenon, 77000 Melun

Heure : De 08h30 à 16h30.

Encadrants CDA 77 : Patrick OSSET - Denis MATEI - Dominique CHATELLIER - Claude ADAM - Patrick PHILIPPE - Fabien EL MKELLEB - Larbi BENCHEIKH - Alain BUITRON.

Présence de Daniel CHABOT (Observateur d'Arbitrage Spécifique Futsal LPIFF). Remerciements.

La CDA adresse ses sincères remerciements à la ville de MELUN ainsi qu'aux membres de la CDA qui se sont mobilisés pour la mise à disposition du GYMNASSE DES CAPUCINS.

Arbitres futsal officiels convoqués :

CAKIR Ahmet
 DEFAA Abdelali
 EL QANDILI Zouhir
 FERREIRA Christopher
 GARRIDO Antonio
 JUBERT Philippe
 LECLERC Christophe
 RABELLE Frederic
 SEDEF Abdrahim
 SEMNI Najib
 TAYA Jean Pierre
 VINCENSINI Christophe
 ZEMMOURI Sidi Ahmed

Pour des raisons d'organisation matérielle, les tests physiques annuels sont reportés à une date ultérieure.

Remarque importante : Conformément à son Règlement Intérieur, la CDA rappelle aux arbitres futsal que leur présence au stage technique annuel est obligatoire.

Formation Initiale futsal du 17/02/2018 :

Lieu : Gymnase Des Capucins 19 Route de Voisenon, 77000 Melun

Heure : De 08h30 à 16h30.

Un sondage a été envoyé aux Arbitres « foot à 11 » pour identifier les candidats susceptibles d'être intéressés par cette formation initiale futsal.

A date, 6 arbitres ont manifesté leur intérêt pour suivre la formation :

Sébastien TELEMAQUE

Ahmed BOUALI

Richard PEBEYRE

Mathieu DAUPHIN

Jonathan GUIHO

Tony HAMOUD

Frédéric BERTUGLIA

Programme du stage et de la formation initiale :

8h00 : Accueil de l'équipe CDA, préparation du Gymnase.

8h30 : Accueil des stagiaires.

8h45 : Préparation aux tests physiques (Denis MATEI).

9h00 : Tests Physiques (Nouveau Test 2017).

10h30 : Biathlon des connaissances (Claude ADAM).

11h00 : Pratique terrain (Placement, Déplacement, Gestuelle, etc.), mise en situation réelle.

12h15 : Repas en commun.

13h30 : Formation théorique

Perfectionnement (Denis MATEI et Fabien EL MKELLEB) : Rappel des fondamentaux et projection vidéo.

Stagiaires formation initiale : (Claude ADAM et Patrick OSSET) : Lois du jeu.

15h30 : Echanges - Questions/Réponses.

16h00/16h30 : Clôture.

Section « Filière Arbitrage Régional – Jeunes Arbitres »

Animation : Sylvain BOISSEAU - Stéphane SALLAY – Pierre GAC – Cyril DELL'ANGELA

La section a terminé la correction des tests théoriques réalisés lors des séances FAR4 et FAR5. Compte tenu des résultats très faibles relevés, la séance FAR6 a également été consacrée à un travail théorique approfondi (questionnaire et rédaction rapports).

La séance FAR N°6 commune (= nord + sud) s'est déroulée le 03/02/2018 à Montry.

Encadrement : Cyril DELL'ANGELA – Larbi BENCHEIKH – Patrick PHILIPPE.

Programme :

- Test théorique.
- Préparation personnelle en amont de la séance : 3 fiches méthodologiques + 3 faits de jeu permettant de mettre en pratique les conseils donnés.

La CDA désigne Laurent LITRE pour réaliser la correction des copies de la séance FAR6.

Conformément à l'Annexe 4 du RI CDA - motif « absences non justifiées », les Arbitres ci-dessous sont retirés du dispositif FAR 2017/2018 :

MOREL Emilien (3 Absences excusées + 1 Absence non excusée).

Séance FAR7 du 09/03/2018 :

La section envisage d'organiser un déplacement commun sur un match de National 2.

Florent MARMION a été sollicité à cet effet.

En fonction des opportunités offertes, la date initiale du 09/03/2018 sera probablement réajustée.

Candidatures stagiaires LPIFF 2018/2019 :

Conformément à son règlement intérieur, la CRA a confirmé le quota ci-après :
3 JAR stagiaires + 3 arbitres SEN régionaux stagiaires.
La mesure d'exception accordée pour la saison 2017/2018 n'est pas renouvelée.

Section « Administrative »

Animation : Sylvain BOISSEAU - Pierre GAC – Alain BUITRON – Dominique CHATELLIER

Maintien à jour des bases de données MyFFF :

Suivi des différentes situations (absence au match, match non joué, dé-convocation, etc.) pour mise à jour des bases de données MyFFF : En l'absence de Pierre GAC, Sylvain BOISSEAU évoque rapidement l'organisation mise en place.

- Suivi hebdomadaire des fiches de frais d'arbitrage / versus matchs non débutés (Dominique CHATELLIER).
- Suivi hebdomadaire des absences aux matchs du weekend (Dominique CHATELLIER).
- Interdictions désignations sur FOOT 2000 : Ville de résidence, club affilié, etc. La CDA mettra à jour progressivement les bases de données FOOT 2000.

Situation de M. GADOUCHI Rheda, candidat inscrit au module 2 de formation initiale foot à 11 :

La commission avait convié M. GADOUCHI à se présenter au module 2.

M. GADOUCHI ne s'est pas présenté et n'a pas donné de motifs d'absence.

La CDA informe M. GADOUCHI que s'il souhaite devenir arbitre officiel, il devra suivre le cursus complet.

Intervention des participants

Alain WATTIAU :

Remercie la CDA de l'avoir proposé pour suivre la formation d'initiateur en arbitrage à Eaubonne (95).
Remerciements.

Michel NIEGARDOWSKI :

Remercie la CDA de l'avoir proposé pour suivre la formation d'initiateur en arbitrage à Eaubonne (95).
Remerciements.

Aborde la mise en place d'un parrainage à destination des jeunes arbitres formés au module 1. La « section désignation » réfléchit à la mise en place rapide d'un dispositif de suivi.

Fabrice ZANNIER :

Suite à plusieurs dysfonctionnements constatés, suggère un rappel général sur le positionnement à adopter par les arbitres assistants officiels. La section administrative fera le nécessaire.

Bernard MARMION :

Informe la CDA de la tenue le 17 mars prochain d'une réunion de la Section Régionale de l'UNAF.
Remerciements.

Prochaine réunion de CDA : **09/03/2018 à Melun.**

Arbitres à convoquer (à ce jour) :

- SANDAYE Nicolas
- ROTHE LEANDRE

Fin de la réunion : **22h10.**



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES VERBAL du mercredi 21 février 2018

Commission restreinte

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

RAPPORT DES DELEGUES

Lecture des rapports des Délégués officiels portés à la connaissance de la Commission.
Pris note. Remerciements

MATCHS SENSIBLES

MATCH : ENT. OZOUER VERNEUIL 2 / ENT. LESIGNY SERVON 2 (Seniors D4 SUD) du 04/03/2018

Réception d'une déclaration de match sensible, en date du 15/02/2018, accompagné d'une demande d'officiels, initiée par le club de l'USC LESIGNY concernant la rencontre citée en objet.

La Commission après avoir pris contact téléphoniquement avec les responsables des deux clubs, **demande la désignation d'un arbitre officiel et d'un délégué officiel à la charge du club de l'USC LESIGNY.**

M. Robert JOYEZ, membre de la CDPME, représentera la Commission lors de cette rencontre.

MATCH : CANNES ECLUSE 5 / PROVINS SOURDUN 5 (CDM D3 SUD) du 04/03/2018

Suite aux antécédents disciplinaires s'étant produits, le 26/11/2017, lors du match aller et donné à rejouer le 04/03/2018.

La Commission prend note de la décision de la Commission de Discipline, concernant la désignation d'un arbitre officiel et d'un délégué officiel sur cette rencontre.

Prochaine réunion sur convocation.



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 20 Février 2018

Président de séance : M. Jean-Claude OFFREDI

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude LAURIER

Présents : Mme POTEAU Simone, Ms. Jean-Marie GENTILS, Pierre PAQUATTE

Absents Excusés : Mme Monique MACHO (Comité Directeur), Ms André ANTONINI, Daniel POILLON, David VATER, Jean-Paul PEYRIN, Olivier MAYEMBA

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories des **17 et 18 Février 2018**
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

La Commission prend note des différents rapports reçus suivants :

**MATCH : 20325508
HERICY VULAINES 1 / AVON 1
U17 D2 Poule A du 18/02/18**

Lecture du courrier du club de HERICY VULAINES. Problème de connexion
La Commission prend note.

**MATCH : 20325355
SAVIGNY LE TEMPLE 3 / ENT. CHAUMES-VERNEUIL-OZOUER 1
U15 D2 Poule A du 17/02/18**

Lecture du courrier du club de SAVIGNY LE TEMPLE. Problème d'identifiant du club adverse
La Commission prend note.

MATCH : 20268531
HERICY VULAINES 5 / DAMMARIE LES LYS 5
COUPE 77 CDM du 18/02/18

Lecture du rapport de l'arbitre. Problème de mot de passe
La Commission prend note

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

MATCH : 19432548
SENIORS D1 du 18/02/18
PONTHIERRY 1 / CESSON VSD 2

MATCH : 19940931
CDM D3 du 18/02/18
FC CHALAUTRE 5 / PONTHIERRY 5

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes sans réponse :

Match 20325400 U15 D2 – Poule D du 03/02/18

LIEUSAINT 2 / PONTHIERRY 2,

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, la Commission décide de donner match perdu par pénalité au club recevant (-1 point – 0 but) et d'attribuer le gain du match au club visiteur (3 points – 0 but).

Amende de 51,50€ pour le Club LIEUSAINT (selon l'annexe 2 du Règlement Sportif)

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes sans réponse :

Match 20048495 SENIORS FUTSAL D1 du 03/02/18

LIEUSAINT 3 / LIEUSAINT 2

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, la Commission décide de donner match perdu par pénalité au club recevant (-1 point – 0 but) et d'attribuer le gain du match au club visiteur (3 points – 0 but).

Amende de 51,50€ pour le Club LIEUSAINT (selon l'annexe 2 du Règlement Sportif)

FORFAIT

MATCH : 20325383
HERICY VULAINES 1 / DAMMARIE LES LYS 1
U15 D2 Poule C du 17/02/18

Lecture du mail du club de HERICY VULAINES FC avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

1^{er} forfait avisé. Sans amende

MATCH : 19932682
VARENNES 21 / ENT. BRAY-EVERLY 21
VETERANS + 45 ANS – Poule A du 18/02/18

Lecture du mail du club de VARENNES FC avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

1^{er} forfait avisé. Sans amende

RENCONTRES REPORTEES OU INVERSEES

MATCH : 19438206
BAGNEAUX NSP 1 / SENART MOISSY 2
U17 D1 du 14/01/18

Cette rencontre se déroulera le DIMANCHE 4 MARS 2018 à 13 H 00 au Stade Intercommunal de ST PIERRE LES NEMOURS

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 19438304

ST GERMAIN LAVAL 1 / LIEUSAIN 1

U15 D1 du 03/02/18

Cette rencontre se déroulera le MERCREDI 1^{er} MAI 2018 à 14 H 30 au Stade de PONTVILLE à ST GERMAIN LAVAL

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 20325387

NANGIS 1 / DAMMARIE 1

U15 D2 – Poule C du 24/02/18

Cette rencontre se déroulera le MERCREDI 7 MARS 2018 à 15 H 00 au Stade Emile CHESNOT à NANGIS

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 20325386

MORET VENEUX 1 / HERICY VULAINES 1

U15 D2 – Poule C du 24/02/18

Cette rencontre se déroulera le MERCREDI 14 MARS 2018 à 17 H 30 au Stade Thierry ROQUETTE à VENEUX LES SABLONS

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 20325418

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 2 / ALLIANCE 77 1

U15 D2 – Poule E du 24/02/18

Cette rencontre se déroulera le MARDI 6 MARS 2018 à 19 H 00 à la Plaine de Jeux la Buissonnière à VAUX LE PENIL

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 1943587

ENT. PONTIERRY-BOISSISE PRINGY 11 / MORET VENEUX 11

VETERANS D2 du 25/02/18

Cette rencontre est inversée et devient :

- Le 25/02/18 : MORET VENEUX 11 / ENT. PONTIERRY-BOISSISE 11

- Le 06/05/18 : ENT. PONTIERRY-BOISSISE 11 / MORET VENEUX 11

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 19932677

MONCOURT FROM. 21 / INTER LOING 21

VETERANS + 45 ANS – Poule A du 18/02/18

Cette rencontre se déroulera le DIMANCHE 11 MARS 2018 à 9 H 30 au Stade du Château à MONCOURT FROMONVILLE

Accord de la Commission et des 2 clubs

CHANGEMENTS D'HORAIRE ou TERRAINS

MATCH : 1991522

FONTAINEBLEAU 2 / ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 2

SENIORS D4 – Poule A du 25/02/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à la même heure au Stade Philippe MAHUT (terrain synthétique) à FONTAINEBLEAU

Accord de la Commission qui demande au club de PAYS DE FONTAINEBLEAU d'en aviser son adversaire

MATCH : 20325542
SAVIGNY LE TEMPLE 2 / CESSON VSD 2
U17 D2 – Poule C du 25/02/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à la même heure au Stade Omnisports Jean Bouin (terrain synthétique) à SAVIGNY LE TEMPLE
Accord de la Commission qui demande au club de SAVIGNY LE TEMPLE d'en aviser son adversaire

MATCH : 20286881
PAYS DE BIÈRE 1 / OZOIR 1
COUPE 77 U17 du 04/03/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 14 h 30 au Stade Municipal de PERTHES EN GATINAIS
Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 19438317
MELUN 2 / FONTAINEBLEAU 2
U15 D1 du 07/04/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 18 h 00 au Stade Paul Fischer à MELUN
Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 20325371
SENART MOISSY 3 / LE MEE 2
U15 D2 – Poule B du 24/02/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 13 H 15 au Complexe Sportif André TREMET à MOISSY CRAMAYEL
Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 20325388
MELUN 3 / MORMANT 1
U15 D2 – Poule C du 24/02/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 14 H 30 au Stade Paul Fischer à MELUN
Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 20325396
MELUN 3 / NANGIS 1
U15 D2 – Poule C du 24/03/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 18 h 00 au Stade Paul Fischer à MELUN
Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 20325423
ENT. INTER LOING-MONCOURT 1 / NANDY 1
U15 D2 – Poule E du 17/03/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 16 H 00 au Stade du Château à MONCOURT FROMONVILLE
Accord de la Commission et des deux clubs

MATCH : 19913470
VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 5 / DAMMARIE 5
CDM D2 du 25/02/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à la même heure à la Plaine de Jeux la Buissonnière à VAUX LE PENIL
Accord de la Commission qui demande au club de VAUX LE PENIL LA ROCHETTE d'en aviser son adversaire

DIVERS

MATCH : 20181598

PAYS DE BIÈRE 21 / ENT. BOISSISE PRINGY-PONTHIERRY 21

COUPE 77 + 45 ANS du 15/02/18

Lecture de la feuille de match et des courriers des clubs de PONTHIERRY et BOISSISE PRINGY
La Commission souhaite un prompt rétablissement au joueur SALAH Mohamed de PONTHIERRY
US

Prochaine réunion le **Mardi 27 FEVRIER 2018**

Agenda Technique

SECTEUR NORD

TOURNOI INTERDISTRICTS SELECTION U14 F

Le VENDREDI 2 MARS 2018

rendez-vous 13 H 45 à BRIE COMTE ROBERT

(Liste des joueurs convoqués envoyée aux clubs)

FORMATIONS

FORMATIONS INITIALES

Modules de base	Dates			Lieux	Inscrits	Nbre places restantes	
U9	Du	26/03/2018	au	27/03/2018	Montry	20	COMPLET
U11	Du	19/04/2018	au	20/04/218	Montry	13	7
Module U9 (féminin)	Du	23/04/2018	au	24/04/2018	Montry	4	16
U 13	Du	01/03/2018	au	02/03/2018	Montry	20	COMPLET
	Du	26/04/2018	au	27/04/2018	Montry	11	9
Module U15	Du	16/04/2018	au	17/04/2018	Montry	20	COMPLET
Module U17/U19	Du	12/03/2018	au	13/03/2018	Montry	20	COMPLET
Module SENIORS	Du	19/03/2018	au	20/03/218	Montry	20	COMPLET

Modules de spécialisation	Dates			Lieux	Inscrits	Nbre places restantes	
Module Sécurité	Le	09/04/2018	au	10/04/2018	Montry	15	5
Module arbitrage	Le	15/03/18	au	16/03/18	Montry	12	8
Module GDB - Initiation	Du	23/04/2018	au	24/04/2018	Roissy	5	15

Certifications CFF	Dates		Lieux	Inscrits	Nbre places restantes
Certification CFF1, 2 et 3	Le	Jeudi 05/07/2018	Montry	11	13
Certification CFF4	Le	Samedi 07/2018	Melun ou Montry	13	7

Agenda Technique

SECTEUR SUD

TOURNOI INTERDISTRICTS SELECTION U14 F

Le VENDREDI 2 MARS 2018

rendez-vous 13 H 45 à BRIE COMTE ROBERT

(Liste des joueurs convoqués envoyée aux clubs)

FORMATIONS

FORMATIONS INITIALES

Modules de base	Dates				Lieux	Inscrits	Nbre places restantes
Module U9	Du	16/04/2018	au	17/04/2018	Melun	14	6
Module U11 (féminin)	Du	26/04/2018	au	27/04/218	Melun	5	15
Module U17/U19	Du	19/04/2018	au	20/04/2018	Melun	20	COMPLET

Certifications CFF	Dates		Lieux	Inscrits	Nbre places restantes
Certification CFF1, 2 et 3	Le	Samedi 31/03/2018	Avon	24	COMPLET
Certification CFF1, 2 et 3	Le	Samedi 16/06/2018	Melun	5	19
Certification CFF4	Le	Samedi 07/2018	Melun ou Montry	13	7

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories. **(les deux dernières journées en Seniors)**

SECTEUR NORD

Chelles (500264)

*U14 (1) Critérium - 17 heures 00 été comme en hiver (stade J.Marquay-terrain synthétique)

Gretz Tournan SC (514814)

*U15(2) D3 A - 14 heures 00 été comme en hiver (stade du Val des Dames- terrain en herbe)

Mitry Mory (548939)

*U15 (1) D1 - ~~16 heures 00~~ **15H30** été comme en hiver (stade Ladoumègue- terrain synthétique)

*U15 (2) D3 - ~~16 heures 00~~ **15H30** été comme en hiver (stade Ladoumègue- terrain synthétique)

Pays Crécois (547013)

*Seniors (3) D4.C - 13 heures 00 été comme en hiver (stade J.Périchon-terrain synthétique)

*U15 (1) D3.A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade J.Périchon-terrain synthétique)

*U15 (2) D4.A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade J.Périchon-terrain synthétique)

Pontault UMS (500589)

*U15 (2) D2.B - 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Morane- terrain synthétique)

Pontault Portugais S.C.(532343)

*U15 (1) D1- 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Lagrange- terrain synthétique)

*U15 (2) D4.C - 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Lagrange-terrain synthétique)

Quincy Voisins (500559)

*U15 (2) D3.A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade J.Richard- terrain synthétique)

Roissy US (515348)

*U15 (2) D2 - 14 heures 00 été comme en hiver (stade P.Bessuard)

*U14 (1) Critérium - 14 heures 00 été comme en hiver (stade P.Bessuard)

Val d'Europe FC(563707)

*U15 (1) D1 - 16 heures 30 été comme en hiver (Bailly-Romainvilliers- stade de Lilandry- terrain Synthétique)

*U15 (2) D4 C - 16 heures 30 été comme en hiver (Bailly-Romainvilliers- stade de Lilandry- terrain Synthétique)

SECTEUR SUD

Alliance 77 Evry Gregy(500255)

*U15 D2 - 16 heures 30 été comme en hiver

Bombon AS (535961)

*U17 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver

*U15 à 7— 14heures 30 été comme hiver

Briard SC (500615)

*U19 D2 - **12 heures 00** été comme en hiver (Stade L. Destal—terrain synthétique) **Horaire spécial validé sur la 1ere phase, cet horaire sera de nouveau étudié après la phase 1**

*U15 D1 - 14 heures 00 été comme en hiver

Cesson VSD (520102)

*U15 D1 - 14 heures 00 été comme en hiver

*U15 D2 - 14 heures 00 été comme en hiver

* U17 D1 - 13 heures 00 été comme en hiver (Complexe Colette BÉSSON—terrain herbe- à CESSON LA FORET

La Forêt ES (530268)

*U17 D2 - **12heures 00** été comme en hiver (Stade deVilliers Sous Grez)

Horaire spécial validé sur la 1ere phase, cet horaire sera de nouveau étudié après la phase 1

Le Mée Sports (525582)

*U17 D1 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U19 D1 - 15 heures 00 été comme en hiver

Melun FC (542557)

*Seniors (2) D1 - 15 heures 00 été comme en hiver stade Paul Fiscjer—terrain synthétique)

*U15 (2) D1 - 16 heures 00 été comme en hiver stade Paul Fiscjer—terrain synthétique)

*U15 D2 - 16 heures 00 été comme en hiver

Montereau ASA (500365)

*U15 (1) D1 - 14 heures 00 été comme en hiver (Stade Robert Chalmeau à MONTEAU)

*U15 (2) D2 - 14 heures 00 été comme en hiver (Stade Jean Boin à MONTEREAU)

Moret Veneux FC(541364)

*U15 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (Stade Marquis du Roy à Moret sur Loing)

Mormant FC (507435)

*U17 D2 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U15 D2 -14 heures 00 été comme en hiver

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories. **(les deux dernières journées en Seniors)**

SECTEUR NORD

Villeparisis (524135)

*Seniors (3) D3 B - 13 heures 30 été comme en hiver (stade des Petits Marais- terrain en herbe)

*U17 D3 A Phase 2— 15 heures 30 été comme hiver (stade des Petits Marais)

*U16F Criterium poule C— 11 heures 45 été comme hiver (stade des Petits Marais)

SECTEUR SUD

Pays de Biere ES (553720)

*U19 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (stade de Perthes en Gatinais)

*U17 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (stade de Perthes en Gatinais)

*U15 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (stade de Perthes en Gatinais)

Pays de Fontainebleau (500364)

*U15 D1 - 14 heures 30 été comme en hiver (Stade Philippe MAHUT)

Ponthierry US (500483)

*U15 (1) D1 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U15 (2) D2 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U17 D1 - 12 heures 30 été comme en hiver

Senart Moissy (500832)

*U15 D2 - 14 heures 00 été comme en hiver

*U16F Criterium poule A — 11 heures 30 été comme hiver

Ent. Longueville Soisy Bouy (563706)

*U15 D2 - 15 heures 00 jusqu'à la fin de saison

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Retraits - Forfaits Generaux et Nouveaux Engagements

RETRAITS					
SECTEUR NORD			SECTEUR SUD		
SENIORS	D4	ANNET 1	U19	D2 Série	CHAMPENOIS MV
		BRIE MORINS 1	U19	D2 Série	CHATELET US
		OTHIS 2	U19	D2 Série	GATINAIS VDL
U19	D2 A	MITRY MORY 2	U17	D2 Série	CHEVRY
	D2 D	FERRIERES 1	VETERANS	D3	BAGNEAUX NSP 12
U17	D3 E	OTHIS 1	CDM	D2	BRAYTOIS
U15	D4 D	BRIE MORINS 1	+45 ANS		CRSENOY
CDM	D2 A	PAYS CRECOIS 5	+45 ANS		GRANDE PAROISSE
VETERANS	D3	MEAUX CS ACAD. 11	+45 ANS		LE MEE
+45 ANS	Poule A	OZOIR 21			
	Poule E	MITRY MORY 21			
		ST PATHUS 21			
	Poule F	MOUSSY 22			
+55 ANS		VILLEROY 21			
		BUSSY 32			
		LAGNY 31			
U11 Après-Midi	Poule F	ROZAY 2			
U11 MATIN	Poule G	PONTAULT UMS 6			
	Poule E	PONTAULT UMS 7			

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Retraits - Forfaits Generaux et Nouveaux Engagements

FORFAITS GENERAUX					
SECTEUR NORD			SECTEUR SUD		
SENIORS	D4 A	POMMEUSE FARE. 1	SENIORS	D1	PROVINS SOURDUN 1
	D4 C	ESBLY 2		D3	BAGNEAUX NSP 2
U19	D2 B	ROZAY/CENTRE BRIE		D4 A	ST GERMAIN LAVAL 2
	D2 C	GOELLY/BRIE NORD 2			PROVINS SOURDUN 2
		VILLENY 1	+45 ANS	A	AMICALE BOCAGE 21
	D2 D	LAGNY/THORIGNY 2			BRESMONT 21
U17	D3 A	BUCCEENNE 1	U19	D1	MORMANT
	D3 C	ST PATHUS 1		D2 B	PROVINS SOURDUN 1
	D3 E	GOELLY/BRIE NORD 2	U17	D2 A	AMICALE BOCAGE 1
		MITRY MORY 2			CHAMPENOIS MV1
U15	D3 A	OTHIS 1		D2 B	BOIS LE ROI 1
		NOISIEL 1			MISY VILLENEUVE 1
	D3 B	VILLENY 1	U15	D2 B	PROVINS SOURDUN 1
	D4 A	PETIT MORIN 1		D2 C	BOMBON 1
	D4 E	GOELLY/BRIE NORD 2	SENIORS FEMININES	D1	LOGNES 1
		MOUSSY 1		D1	OTHIS 1
CDM	D1	FC COSMO 77 1	FUTSAL	D1	SAVIGNY FC 1
VETERANS	D2 A	VILLEROY 11	U11	Poule H	CHAMPENOIS MV2
	D3 C	GOELLYCOMPANS 12	U10	Poule B	ST GERMAIN LAVAL 2
	D3 E	MAGNY 11	CRITERIUM U16F	Poule C	FC COSMO 77 2
+45 ANS	Poule A	CROISSY 21			
	Poule B	FC BRIE EST 21			
	Poule D	CHELLES 21			
	Poule F	NOISIEL 21			
+55 ANS	Poule A	MARNE V. PORT 31			
U14	Poule A	VAIRES 14			
U13	Poule H	COSMO/MAREUIL 2			
U13	Poule C	NOISIEL 3			
	Poule D	NOISIEL 4			
	Poule F	Rozay 2			
	Poule M	BUCCEENNE 1			
U11 AM	Poule G	LIZY 1			
U11 Matin	Poule D	NOISIEL 4			

NOUVEAUX ENGAGEMENTS (enregistrés au .../...2017)					
SECTEUR NORD			SECTEUR SUD		
En attente			En attente		
U15	D4 Phase 2	COULOMMIERS 2			

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Championnat & Ententes

SECTEUR NORD

SENIORS

- D3 A Entente COSMO/MAREUIL 1
- D4 A Entente COSMO/MAREUIL 2

U19

- D2 A Entente TORCY/COLLEGIEN 3
Entente LAGNY/THORIGNY 1
- D2 B Entente ROZAY/CENTRE BRIE 1
Entente COSMO/MAREUIL 1
- D2 D Entente LAGNY/THORIGNY 2
- D2 C Entente GOELLY/BRIE NORD 2
- D2 D Entente GOELLY/BRIE NORD 1
Entente EMERAINVILLE/NOISIEL 1

U17

- D2 Entente GOELLY/BRIE NORD 1
VAL DE France/LE PIN 1
- D3 A Entente LAGNY/THORIGNY 2
Entente COSMO/MAREUIL 1
- D3 B Entente LAGNY/THORIGNY 1
Entente EMERAINVILLE/NOISIEL 1
- D3 C Entente GOELLY/BRIE NORD 2
- D3 D Entente ROZAY/CENTRE BRIE 1

U15

- D2 Entente TORCY/COLLEGIEN 4
- D3 A Entente GOELLY/BRIE NORD 1
- D3 B Entente LAGNY/THORIGNY 1
VAL DE France/LE PIN 1
- D4 A Entente ROZAY/CENTRE BRIE 1
- D4 B Entente LAGNY/THORIGNY
VAL DE France/LE PIN 3
- D4 C Entente EMERAINVILLE/NOISY 1
Entente TORCY/COLLEGIEN 5
VAL DE France/LE PIN 2
- D4 D Entente COSMO/MAREUIL 1
- D4 E Entente GOELLY/BRIE NORD 2

CDM

- D2 A Entente LAGNY/THORIGNY 6
- D2 B Entente LAGNY/THORIGNY 7

VETERANS

- D2 A Entente LAGNY/THORIGNY 11
Entente COSMO/MAREUIL 12
- D2 B Entente OTHIS/MOUSSY 11
- D3 B Entente LAGNY/THORIGNY 12
Entente ETREPILLY/PLESSIS 11

+45 ANS

- A Entente ROZAY/CENTRE BRIE 21
- C Entente GOELLYCOMPANS /DAMMARTIN 22
- D Entente GOELLYCOMPANS /DAMMARTIN 21
- E Entente COSMO/MAREUIL 21

+55 ANS

- A Entente VAIRES/CHEMINOTS EST 32
- B Entente ANNET/ST THIBAULT 31
Entente COSMO/MAREUIL 31
- Entente VAIRES/CHEMINOTS EST 31
- C Entente GOELLY/BRIE NORD 31

U13 Criterium Dept

- G Entente COSMO/MAREUIL 1
- H Entente COSMO/MAREUIL 2
- H Entente PLESSIS/ETREPILLY 1

U11 Criterium Dept A.M.

- A Entente COSMO/MAREUIL 1
- B Entente COSMO/MAREUIL 2

SECTEUR SUD

U19

- D2 Entente VERNEUIL-OZOUER-CHAUMES GUIGNES

U17

- D2 Entente CHAUMES GUIGNES-VERNEUIL-OZOUER

VETERANS

- D3 Entente LESIGNY-SERVON 11
- D4 Entente PONTIERRY-BOISSISE 12
Entente EVERLY-BRAYTOIS 11

CDM

- D3 Entente LESIGNY-SERVON 6

+45 ANS

- Entente SERVON-LESIGNY 21
- Entente SERVON-LESIGNY 22
- Entente SC MORMANT-BOMBON 21
- Entente BRAYTOIS-EVERLY 21
- Entente CAMPELIENNE-CRISENOY 21
- Entente PONTIERRY-BOISSISE 21
- Entente PONTIERRY-BOISSISE 22
- Entente VERNEUIL-OZOUER 21

TIRAGE DE LA COUPE U13 FEMININES

Le samedi 10 mars 2018

<u>GRETZ TOURNAN</u>	<u>VAUX ROCHETTE</u>	<u>TRILPORT</u>	<u>MONTEREAU</u>	<u>ROISSY</u>	<u>AVON</u>
GRETZ TOURNAN	VAUX ROCHETTE	TRILPORT	MONTEREAU	ROISSY	AVON
DAMMARTIN	PONTAULT	MEAUX	MITRY MORY	CHAMPS EMERAINVILLE	MOISSY
VILLEPARISIS	DAMMARIE	VAL EUROPE	SAVIGNY NANDY	VAIRES	BAGNEAUX NSP
CHELLES	VARENNES	COSMO	TORCY	-	-